

A l'issue des Municipales, quelles dynamiques de fond émergent pour l'année électorale à venir ?

1- L'élargissement des passerelles entre RN et droite classique

Le travail de sape des idées démocratiques, de banalisation des thèmes de l'extrême-droite mené depuis des années par la macronie et LR a fini par atteindre l'électorat de droite, un électorat qui n'hésite plus à donner sa voix au parti de la flamme. Et inversement. A Marseille, le RN Franck Allisio a ainsi bénéficié à plein du réservoir électoral de Martine Vassal, candidate de la droite et du centre se réclamant du « Travail, famille, Patrie » de Pétain... A Clermont-Ferrand, en revanche, lors d'une triangulaire de second tour, ce sont les électeurs RN qui ont délaissé leur candidat pour donner leurs voix à la droite qui a pu arracher cette commune à la gauche qui la gérait depuis la Libération.

On le voit, l'union des droites réclamée par Zemmour et Bardella commence à se concrétiser dans les urnes. La menace du RN, le péril fasciste ne se situent pas seulement lors d'un grand soir électoral qui ferait d'un seul coup sauter les digues ; cela vient de loin, avance chaque jour et c'est l'histoire d'une adhésion progressive à ses idées qui rend acceptable aujourd'hui ce qui ne l'était pas autrement. Qu'on compare le tollé et la condamnation judiciaire du torchon Minute il y a 12 ans pour avoir comparé Christiane Taubira à un singe et l'absence de réaction devant les horreurs proférées par Onfray sur CNEWS comparant le nouveau maire de Saint-Denis au mâle dominant d'une tribu de grands singes... L'animalisation est un vieil outil du racisme biologique qui sert à maintenir les privilèges en place. En déshumanisant une partie du peuple, on cherche à fracturer celui-ci tout en fertilisant le terrain de l'union des droites...

2- La progression de l'abstention

L'addition des non-inscrits et des abstentionnistes montre qu'un citoyen sur deux ne s'est pas rendu aux urnes.

Comme l'explique Daniel Gaxie, professeur émérite à Paris I : « Fondamentalement, la montée de l'abstention est une conséquence de la progression du chômage, de la précarité, de la pauvreté, de l'insuffisance du pouvoir d'achat, des fins de mois difficiles, des sacrifices, des difficultés à se loger, des reculs des services publics qui frappent surtout les ouvriers, les employés, les retraités » et les jeunes.

Mais elle renvoie également au manque de crédibilité et de

confiance dans une gauche qui depuis plus de 40 ans a fini de « désespérer Billancourt » et ruiné toute perspective de changement de société pourtant si nécessaire alors que le mode de développement capitaliste arrive dans un mur et n'offre plus que des perspectives de guerres, de dévastation écologique et de régression sociale et culturelle et n'hésite jamais, quand il est en difficulté, à recourir au fascisme. « Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée dormante porte l'orage » signalait Jaurès tandis que quelques années plus tard, le dramaturge allemand Bertolt Brecht avertissait : « le ventre est encore fécond d'où est sortie la bête immonde » du fascisme et du nazisme.

C'est donc la nécessité de rompre avec l'organisation sociale actuelle qui doit être à l'ordre du jour de nos organisations de lutte. Et sans vouloir dissimuler les difficultés à mobiliser, notons que pointe en même temps l'aspiration à un monde de justice, de paix, de sécurité sociale, de fraternité. Lors des municipales, dans de nombreuses communes se sont tenues des réunions pour élaborer des propositions à soumettre aux candidates.

Des conquêtes révolutionnaires existent déjà dans la société : nous venons notamment de célébrer dans le Tarn les 80 ans de la Sécurité sociale. Certes, les gouvernements successifs s'emploient à les mettre à mal mais nous ne partons pas de rien.

Face à la désunion mortifère, face à la menace de la « bête immonde », syndicats, associations, mouvements citoyens, empêchons l'irréversible, travaillons partout où c'est possible à l'unité sur des bases claires de changement social, suscitons une dynamique de rassemblement des forces populaires antifascistes et progressistes nécessaire pour aborder 2027 dans les meilleurs conditions.



POUR81

ALBI PPDC
SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

ENSEIGNEMENT, EDUCATION, RECHERCHE, CULTURE, FORMATION, INSERTION
Bulletin départemental de la Fédération Syndicale Unitaire du Tarn

N°148
Juin 2026

Contre le péril brun et le système capitaliste, unissons-nous !

POUR 81 - FSU
201 rue de Jarlard - 81000 ALBI

Déposé le 04/06/2026

Ambroise Croizat, ouvrier métallurgiste CGT et ministre communiste fondateur de la Sécu, nous prévenait au moment des grandes réformes issues du CNR et alors que le capital était pourtant sur la défensive pour cause de collaboration active avec l'Allemagne nazie : « le patronat ne désarme pas ». Il ne désarme pas, poussé par le fonctionnement de son système économique qui impose la recherche du profit maximum et la dégradation permanente de la condition de celles et ceux qui produisent la valeur : les travailleuses et travailleuses.

Santé, salaire, logement, transports, énergie, services publics, droits démocratiques, ce sont tous les conquies qui passent au hachoir capitaliste dans une véritable guerre sociale sans limite qui mène le mouvement populaire de défaites en défaites depuis des décennies.

Mais la guerre sociale ne vient jamais seule.

En effet, ce patronat à l'offensive au niveau mondial nous conduit dans un effroi sans fin : non seulement la précarité et la violence sociale déchirent individus et collectifs mais ce sont aussi les conditions de la vie en société qui sont menacées. Les destructions que la course au profit inflige à la planète mettent en danger des milliards de personnes et désormais, les guerres impérialistes en sphère d'influence se multiplient et font courir le risque d'une troisième guerre mondiale.

Partout, budgets de surarmement, propagande

belliciste et bruits de bottes révèlent la logique de fonctionnement du capitalisme : toujours plus de moyens pour l'exploitation et la mort, toujours moins pour les besoins populaires.

Dans ce contexte de crise générale, la classe dominante n'hésite plus à soutenir ouvertement l'extrême-droite pour assurer sa domination et à lui confier le contrôle des médias de masse. Celle-ci avance partout, forte de l'appui de la classe dominante qui le disait déjà dans les années 30 : « plutôt Hitler que le Front populaire » et qui continue jour après jour à donner raison à la fois à Jaurès et à Brecht (voir article p.8).

Ce tableau apocalyptique donne au monde du travail une grande responsabilité. Nous aurons bien sûr à résister aux mauvais coups qui vont continuer de pleuvoir, nous devrons défendre la paix et la liberté si malmenées mais il est également de notre responsabilité de tout faire pour que le monde ne sombre pas dans l'avenir de mort auquel le condamne le pouvoir des capitalistes. Et puisque le patronat ne désarme pas, nous devons le désarmer nous-mêmes avant qu'il ne soit trop tard en lui prenant son pouvoir réel, c'est-à-dire en lui arrachant la propriété des grands moyens de production et d'échanges qui doivent être mis en commun et gérés démocratiquement.

C'est à ce changement de pouvoir et de société que nous devons nous atteler à nouveau, bien loin des lubies d'un capitalisme à visage humain qui n'existe pas plus que les tigres végétariens.

C'est à cette condition que nous pourrions enfin rouvrir la perspective des jours heureux. Pour cela, débattons, organisons-nous, travaillons à l'unité la plus large sur des bases de classe et de masse, reprenons le drapeau rouge du mouvement ouvrier, celui qui, par sa lutte déterminée, a su un temps mettre le capital

AESH :
Mobilisé·es
mardi 9 juin
pour réclamer
un vrai statut et
un vrai salaire !

SOMMAIRE

1	Edito
2	Extrême droite
3	Relais de Montans
4-5	Bilan carte scolaire
6	Luttes contre les VDHAS
7	Action sociale
8	Elections municipales

Joindre la FSU du Tarn

201 rue de Jarlard ☎ : 05 63 38 44 34
81000 Albi
Email : fsu81@fsu.fr
Site : sd81.fsu.fr

La FSU nationale

Site Internet :
www.fsu.fr

POUR 81 - Bimestriel -
Prix : 1euro -
FSU - 201 rue de Jarlard
81000 ALBI
Directeur de publication :
Benoit Foucambert
CPPAP 1126 S 07704
ISSN n° 0299-6405
Imprimé par nos soins.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques des syndicats de la FSU du Tarn. Conformément à la loi du 8/01/78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 81 ou à votre syndicat

Lutte contre l'extrême droite :

l'appel de la FSU 81



**Engagé·es
au quotidien**

Communiqué de la FSU 81

La FSU du Tarn adresse un solennel message d'alarme et de mobilisation face à la déliquescence démocratique de notre pays : légitimation de l'extrême-droite qui s'implante localement avec le soutien de la galaxie Sterin, paysage médiatique dominé par quelques milliardaires ultra-réactionnaires favorisant la haine et l'irrationalisme, incessante propagande de guerre et volonté de rapprocher à marche forcée la jeunesse des « corps en uniforme », création d'un « état d'alerte à la sécurité nationale » dans le cadre du Projet de loi de programmation militaire afin de passer en phase d'économie de guerre sans guerre et de pouvoir déroger tant à la séparation des pouvoirs qu'aux règles de droit commun, destruction des conquies sociaux et des solidarités (services publics, santé, retraite...), abstention massive aux élections chez les classes populaires désabusées... tout semble en place pour l'arrivée d'un RN dédiable au pouvoir en 2027.

L'Occitanie n'est pas épargnée : à Carcassonne, la municipalité RN à peine élue entreprend déjà de retirer leurs locaux à la CFDT, la CGT, la FSU et Solidaires tandis qu'à Castres se met en place une équipe autour du nouveau maire qui ne laisse aucun doute quant à la volonté de faire de la ville un terrain d'expérimentation et une vitrine de l'extrême-droite.

Il y a urgence.

Urgence à défendre au quotidien la démocratie et les libertés et la FSU 81 soutiendra pied à pied les associations, syndicats, personnels et travailleurs·euses en butte à l'agressivité de l'extrême-droite et des politiques réactionnaires avec notamment une veille et une vigilance renforcées concernant la situation à Castres.

Urgence à développer dès à présent les luttes pour le progrès social, la paix et les libertés permettant de construire un mouvement populaire seul à même de déjouer le scénario du pire pour 2027.

Ici comme ailleurs, le système économique et social dominant à l'échelle mondiale n'engendre plus que fascisation, destruction sociale, guerres, paupérisation, uniformisation et aliénation culturelle, sans parler de la dégradation environnementale.

La FSU 81 lance un appel aux forces progressistes du département pour se rencontrer, discuter, construire une unité populaire ouverte et déterminée permettant de résister ici et maintenant et de rouvrir des perspectives de changement de société désormais vital.

- Perte de discipline artistique, les arts appliqués identifiés comme tel, ce qui équivaut à une disparition du sens créatif, de la démarche de création, du temps pour développer l'imagination, perte d'une ouverture culturelle ambitieuse susceptible de répondre aux enjeux internationaux des domaines de la création.

Les heures d'enseignement en arts appliqués actuellement en BMA sont de 6 heures hebdomadaires en 1^e année et de 6 heures hebdomadaires en terminale. La proposition en BNMA est de 3,5 heures hebdomadaires en 2nde, 1^e et terminale.

Comment un·e technicien·ne d'art pourra-t-il proposer une création singulière à un client s'il n'a pas de connaissances artistiques et esthétiques approfondies ?

- Perte du dessin de construction ce qui équivaut à perdre les moyens et outils d'analyse, la capacité d'appréhension des objets et la capacité de conception technique de l'objet.
- Création de nouveaux référentiels axés sur des blocs de compétences ce qui conduit à un nivellement des référen-

tiels de formation professionnelle quel que soit le secteur d'activité : métiers d'art, industriel production et maintenance, et tertiaire. Perte de sens, de spécificité et de richesse de contenus, perte de savoirs.

Qui a écrit le référentiel du BNMA ?

On sait que ce sont majoritairement des grandes entreprises françaises du luxe qui en sont les rédactrices. À notre connaissance aucun·e enseignant·e n'a été invité·e pour mener une réflexion sur ce nouveau référentiel. On prive la pédagogie de terrain pour s'exprimer.

Les entreprises rédactrices du nouveau référentiel BNMA ont presque toutes leur propre école privée sous contrat.

Ces mêmes écoles pour lesquelles les enseignant·es doivent créer des sujets d'examen.

La formation publique et laïque est « paramétrée » par le privé, elle est au service du privé. Le SNUEP-FSU le dénonce depuis plusieurs années et revendique l'absorption de ces écoles privées sous contrat par le service public de l'EN.

L'action sociale départementale

La CDAS (Commission Départementale des Affaires Sociales) est une instance souvent méconnue des collègues. Elle vient en aide financièrement à des personnels (fonctionnaires, contractuel·les et retraité·es) qui en ont besoin de manière ponctuelle sous forme d'aide ou de prêt à taux zéro.

Concrètement, il faut contacter l'assistante sociale à la DSDEN qui vous aidera à constituer un dossier qu'elle présentera à la commission. Ce dossier est étudié en séance par les membres de la CDAS qui essaient de répondre au mieux à la demande du ou de la collègue, en toute impartialité (nous vous recommandons à cet égard de ne pas demander la levée d'anonymat).

La CDAS est composée :

- de représentant·es de l'administration (DRH et adjoint·e DASEN) ;
- de l'assistante sociale des personnels ;
- de représentant·es des personnels (dont 3 membres de la FSU) ;
- de représentant·es de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN).

Seul·es les représentant·es des personnels et de la MGEN ont droit de vote sur les aides octroyées.

Le recours à l'aide est, dans la majorité des cas, justifié par une faiblesse du revenu du ménage, qu'un accident ou des circonstances particulières de la vie, (séparation, changement de poste, maladie ou un problème matériel) vient déséquilibrer. Des problèmes de continuité de rémunération pour les personnels précaires peuvent également se poser (renouvellement de contrat, début de carrière, arrêt maladie...). Des personnels AED, AESH, contractuel·les, sont régulièrement mis en difficulté en raison de la précarité de

leur statut. La FSU dénonce dès qu'elle le peut la précarisation croissante des personnels et revendique un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH.

Pour l'année civile 2025, dans le département, l'enveloppe budgétaire a permis de répondre à minima aux collègues qui ont sollicité la CDAS. Le très faible montant alloué par le rectorat de Toulouse (largement inférieur à celui des autres ministères de l'État et un des plus faibles en comparaison des autres académies) évoluant seulement à la baisse, depuis des années, ne suffira pas à aider nos collègues à la hauteur des besoins.

Par ailleurs, étant donné l'absence de communication de l'administration sur ce fond d'aides possible, nous sommes en droit de nous demander si tous les besoins sont réellement exprimés.

La FSU rappelle régulièrement à l'administration d'informer les personnels sur leurs droits sociaux !

La FSU continuera d'œuvrer pour que les budgets alloués soient augmentés pour répondre aux demandes des personnels. Il en va de la défense concrète des droits et des principes fondamentaux que sont la santé, l'alimentation ou le logement.

À la FSU, nous sommes attaché·es à l'équité de traitement entre les personnes sollicitant la CDAS. Pour nous, il n'est pas concevable de défendre un dossier plus qu'un autre au prétexte qu'un collègue nous a transmis son dossier plutôt qu'à une autre organisation syndicale.

L'ensemble des dossiers présentés doivent être examinés avec la même impartialité et la même professionnalité par l'ensemble des membres de l'instance. Nous avons déjà dénoncé les pratiques clientéliste d'une autre organisation syndicale dans cette instance à plusieurs reprises !

Luttes contre les Violences, Discriminations, Harcèlements et Agissements Sexistes et Sexuels.

La commission « stop violences internes » et le rôle de la référente académique VDHAS, représentante des personnels pour la FSU.

Les Orientations Stratégiques Ministérielles ainsi que le plan national pour l'égalité professionnelle font un focus clair sur une politique de lutte contre les violences, discriminations, harcèlements et agissements sexistes et sexuels.

Il s'agit d'une priorité nationale depuis 2019. Pourtant, aucun plan académique n'était encore entré en vigueur avant 2025. La FSU a pris une place importante dans la rédaction du plan académique 2025-2027 lors de plusieurs groupes de travail. Il s'agit maintenant que ce plan soit suivi de faits. Nous en demanderons une évaluation précise à son terme en 2027.

Nous pouvons d'ores-et-déjà dénoncer le manque de moyen et un plan qui semble être un affichage plus qu'une priorité académique. Aucun temps n'est octroyé aux référentes Egalité de l'Académie de Toulouse, ni à la référente VDHAS académique, membre de la F3SCT académique, représentante des personnels pour la FSU. Un avis rédigé par la FSU, sera voté à la F3SCT académique du 25 juin 2026, afin que les moyens nécessaires soient donnés aux acteurs et actrices de l'égalité professionnelle et de la lutte contre les violences, discriminations, harcèlements et agissements sexistes et sexuels.

Si vous êtes victime ou témoin de violences, discriminations, harcèlements et agissements sexistes et sexuels, entre personnels de l'éducation nationale, que ce soit au sein d'une relation hiérarchique ou non, vous pouvez saisir la cellule « stop violences internes » via l'adresse stop-violences-internes@ac-toulouse.fr.

Du BMA au BNMA, étude de cas en Art et techniques de la bijouterie-joaillerie

Le Brevet des Métiers d'Art (BMA) est remplacé par le Brevet National des Métiers d'Art (BNMA) : en janvier 2026, l'avis rendu par le Conseil Supérieur de l'Éducation est clairement défavorable, sur une soixantaine de votes, il n'y a eu que 4 votes POUR le référentiel du nouveau BNMA !

Créé par un arrêté en 2010, le brevet des métiers d'art (BMA) disparaît.

Le brevet national des métiers d'art (BNMA) le remplace. Deux ans de CAP + 2 ans de BMA = 4 ans de formation remplacés par 3 ans de BNMA.

Ce CAP métiers d'art n'a pas été abrogé. Des CAP métiers d'art ferment dans des établissements publics, cependant ils restent ouverts dans les grandes écoles de joaillerie, dans les écoles privées et en formation en apprentissage. C'est inadmissible.

Un des deux référentes égalité de l'Académie, vous orientera vers un personnel du rectorat formé à l'écoute active afin de recueillir votre témoignage. Celui-ci, anonymisé, sera instruit en commission « signalement » appelée également commission « stop violences internes ».

N'hésitez pas à en informer vos délégués du personnel de la FSU. La référente VDHAS siégeant en commission aura ainsi toutes les informations nécessaires pour porter votre dossier. Valérie Clerc, de la FSU 81 est référente départementale. Elle est votre interlocutrice privilégiée localement.

Même si elles ne prennent pas part aux décisions, elles participent à l'instruction du dossier et proposent des préconisations. Or, les témoignages écrits sont souvent incomplets, les annexes ne sont pas transmises. Il est donc très important de faire parvenir un maximum d'informations via vos délégués du personnel FSU. Des préconisations émanant de l'analyse des signalements sont rédigées par les référentes égalité et transmises aux différents services susceptibles d'enquêter, si la personne qui a saisi souhaite poursuivre la démarche. Les membres de la commission ne sont pas informés de la suite.

La FSU demande un bilan de la commission, mais celui-ci ne consiste qu'en des statistiques. Nous ne savons pas précisément quelles mesures ont été prises pour les dossiers en particulier.

C'est pourquoi il est très important d'être accompagné tout au long du processus par les délégués du personnel de la FSU.

un BNMA. Les CAP en 2 ans sont à effectif complet, notamment au lycée Clément de Pémillé où la classe de première année de CAP n'ouvrira pas à la rentrée 2026.

Le taux de réussite au CAP à Graulhet est élevé. L'obtention de leur diplôme est un premier niveau de qualification. À sa suite, certains élèves intègrent le monde du travail et sont recrutés en entreprise. Riches de leurs compétences acquises en CAP, des élèves poursuivent en BMA.

Ce qu'il faut remarquer :

- Perte d'heures d'enseignement professionnel ce qui équivaut à une perte de qualification et de technicité.
- Perte d'heures d'enseignement général ce qui équivaut à une perte de culture générale qui augmentera une vulnérabilité citoyenne et une employabilité abusive. Les formations scolaires ferment et les formations en apprentissages perdurent.

Soutien à la lutte pour sauver le Relais de Montans

Communiqué intersyndical : CFDT, CFTC, CGT, Confédération Paysanne, FO, FSU, Solidaires

Nos organisations syndicales apportent tout leur soutien aux salarié·es du Relais de Montans, établissement social du nord du Tarn menacé de fermeture. La situation du Relais de Montans est emblématique de la crise que traverse le secteur social, délaissé des politiques publiques, livré à des impératifs budgétaires et à la recherche d'une rentabilité incompatibles avec les missions exercées.

Depuis sa création en 1983, le Relais de Montans accomplit des missions sociales indispensables au respect des droits humains, c'est un pilier d'une solidarité nécessaire dans une société où la pauvreté explose, conséquence de choix politiques qui creusent les inégalités sociales. Le Relais de Montans n'a cessé de développer ses activités : il assure de l'hébergement d'urgence, accueille des personnes en demande d'asile dans le cadre d'un CADA, dispose d'un chantier d'insertion, accompagne des personnes sans domicile nécessitant des soins, il dispose encore d'une pension de familles.

Depuis la reprise du Relais de Montans par le groupe Cités Caritas en 2024, les conditions de travail des salarié·es et les conditions d'accueil des personnes accompagnées n'ont cessé de se dégrader. Des dispositifs considérés comme peu rentables ont déjà fermé (placements extérieurs, maraîchage d'insertion) et désormais un plan de licenciement est annoncé dont les contours restent encore vagues mais qui laisse craindre la suppression des 30 emplois, la fermeture complète d'un établissement qui prend en charge près de 200 personnes, abîmées par les conditions d'existence qu'on leur impose, en situation de grande fragilité sociale.

Les menaces sur le Relais de Montans se sont accentuées à partir du mois de février, quand le bâtiment a dû être évacué suite à une expertise de l'APAVE concluant à un potentiel risque d'effondrement. Le groupe Cités Caritas a saisi cette situation pour accélérer la liquidation du Relais de Montans et entamer le plan de licenciement. Au lieu d'engager les travaux nécessaires, Cités Caritas préfère réaliser une opération immobilière juteuse pour renflouer ses caisses sans se soucier du sort des salarié·es, du sort des personnes accompagnées, sans considération pour les missions sociales qu'assure le Relais de Montans.

La direction parisienne de Cités Caritas refuse toute communication et laisse les salarié·es sans information, les livrant aux doutes et aux incertitudes. C'est source d'un grand stress qui vient s'ajouter à d'autres maltraitements. 5 salarié·es sont en arrêt de travail.

Face à cette situation scandaleuse, les salarié·es entrent en lutte, largement soutenu·es par les habitant·es du territoire qui savent l'importance du Relais de Montans, son rôle essentiel pour prendre en charge celles et ceux que rejette une société soumise aux impératifs d'un capitalisme impitoyable.

Nos organisations syndicales s'associent à cette mobilisation et exigent le maintien de l'ensemble des emplois, le maintien de l'ensemble des activités, sur site, du Relais de Montans pour que puisse se poursuivre l'accompagnement de proximité et de qualité qui est assuré auprès des personnes qui fréquentent cet établissement.



Plus largement, nos organisations syndicales exigent des moyens pour le secteur social, secteur en souffrance, livré au privé lucratif, dépourvu des subventions nécessaires à son fonctionnement. Dans le Tarn, comme ailleurs, c'est l'ensemble du secteur social qui est menacé, c'est l'ensemble des travailleurs et travailleuses du social qui subissent pressions, conditions de travail épuisantes, rémunérations indignes.

Lors du CDEN du 4 mai 2026, la FSU 81 avait relayé l'appel à mobilisation et alerté les membres du CDEN sur la situation du relais de Montans. Les 5 et 19 mai derniers, une délégation de la FSU 81 était présente lors des rassemblements devant le relais de Montans.

La FSU appelle à signer et faire signer la pétition du collectif « Sauvons le relais de Montans » :

<https://www.leslignesbougent.org/petitions/savons-le-relais-de-montans-23389/>

Bilan carte scolaire

Le 31 mars, à l'appel de l'intersyndicale Éducation du Tarn, plus de 500 personnes – enseignant·es, AESH, parents et élèves – se sont rassemblées devant la DSDEN à Albi puis ont manifesté jusqu'à la Préfecture. Pancartes, slogans, chants : une ambiance combative pour dénoncer les très nombreuses fermetures de classes et de postes et réclamer

de vrais moyens pour le service public d'Éducation afin que nos élèves ne soient pas serrés comme des sardines, que les conditions de travail et d'études soient à la hauteur d'une école inclusive et ambitieuse pour notre jeunesse. Retour sur les mobilisations autour de la carte scolaire !



Mobilisé·es dans le premier degré

Le budget antisocial 2026 a acté la suppression de 14 postes pour le département du Tarn, fait inédit depuis la mandature Sarkozy. Le nombre de classes que la DASEN souhaitait supprimer à l'origine (28 fermetures de classes pour seulement 7,75 ouvertures de classes) était, lui aussi, inédit.

Face à cette casse du service public d'éducation dans notre département, la FSU a pris son rôle de fédération majoritaire dans l'Éducation.

La FSU a organisé dès fin mars une réunion intitulée « Comment résister à une fermeture de classe » qui a réuni de nombreux·ses collègues, mais aussi parents d'élèves de plusieurs écoles qui craignaient une fermeture.

Dès la connaissance du projet de carte scolaire de la DASEN, la FSU, fidèle à ses mandats de transparence, a communiqué largement ce projet à la presse et la profession et a commencé à organiser la riposte : tournées dans les écoles visées, prise de contacts avec les équipes et les parents d'élèves et participations aux réunions organisées dans les différentes écoles, convocation de l'intersyndicale départementale et lien avec la FCPE...

Le mardi 31 mars, jour de grève nationale contre les suppressions de classes, le département du Tarn a fait partie des départements les plus mobilisés de France en réunissant plus de 500 personnes devant la DSDEN, mettant une pression certaine sur la Directrice Académique.

Malgré une suppression finale de 23 classes, beaucoup trop importante, notre département a vu de belles mobilisations réussies.

La FSU a accompagné avec beaucoup de forces militantes les parents, élu·es et équipes des écoles de Mezens-Roquemaure, du Garric, de Cordes et d'Arthès qui ont pu sauver leur classe.



La FSU a organisé une manifestation sur Lavarat le samedi 4 avril contre les 3 fermetures de classes dans le 1^{er} degré et la fermeture dans le 2nd degré et a pu obtenir l'annulation d'une fermeture à l'école du Centre.

De plus, suite aux nombreuses interpellations de la FSU auprès de la DASEN et du préfet depuis plusieurs années, le département du Tarn a obtenu une dotation exceptionnelle de 6 moyens supplémentaires pour les écoles de certains quartiers d'Albi et Castres parmi les plus pauvres de France et exclus de la REP.

C'est le rapport de force avec les mobilisations dans les écoles et les échos les plus larges dans la presse et l'opinion publique qui contraignent les autorités à annuler des fermetures de classes ou à obtenir des dotations supplémentaires ! La FSU continuera à prendre toute sa place dans ce combat pour un service public d'éducation de qualité partout sur le territoire.

Mobilisé·es dans le second degré

À la rentrée 2026, les collèges et les lycées (hors enseignement professionnel) perdront 315 élèves mais 610H d'enseignement devant élèves soit l'équivalent de 34 postes. Autrement dit, au lieu de profiter de la déprise démographique pour améliorer les conditions d'apprentissage, c'est à une nouvelle dégradation globale que nous allons assister dans le département.

Dans les collèges, la situation s'annonce mauvaise dans de nombreux établissements avec la perte de 19 temps plein d'enseignant pour 280 élèves de moins. Dans le Tarn, sur 517 classes de collèges l'an prochain, seulement 20 classes auront un effectif inférieur ou égal à la moyenne des pays de l'UE (21). La lecture des tableaux de l'administration dessine la litanie des classes à plus de 27 élèves, y compris dans des établissements dont les difficultés sont connues, à l'image des 30 élèves en 3^{ème} au collège Jaurès d'Albi, des 29 élèves en 5^{ème} au collège Monnet de Castres pour ne citer qu'eux...



Le collège des Clauzades à Lavarat a mobilisé massivement devant l'établissement enseignant·es et parents d'élèves le mardi 24 mars afin de protester contre l'insuffisance des moyens alloués pour la rentrée prochaine. Il s'agit en effet du collège du département où le nombre moyen d'élève annoncé par division est le plus élevé du département (28 en classe en 6e, 27 en 5e, 29 en 4e et 29 en 3e) avec la suppression annoncée de 3 divisions et de 5 postes d'enseignants.

Dans ce sombre paysage, les lycées paient le plus lourd tribut à l'austérité budgétaire : hors post-bac, ce sont 14 élèves de moins prévus à la rentrée et pourtant 280 heures de moins, soit l'équivalent de 15 ETP. La situation est très alarmante pour les secondes : entre les effectifs constatés en septembre 2025 et les prévisions pour la rentrée 2026, il y a une perte de seulement 40 élèves et pourtant il est annoncé la fermeture de 5 classes de seconde dans le département : ce n'est pas acceptable ! La situation n'est pas plus enviable en première et en terminale, si bien que les lycées semblent sinistrés, à l'image du Lycée Bellevue d'Albi fortement mobilisé dans la période et représenté en nombre dans le cortège du 31 mars et notamment par les lycéen·nes déterminé·es demandant « de l'argent pour l'éducation, pas pour les porte-avions ! ».

Localement, nous continuerons à soutenir les mobilisations des collègues et des établissements et à porter haut la nécessaire défense du service public d'éducation.

Et le privé dans tout ça ?

Le budget de l'Éducation Nationale ne permettra pas, loin s'en faut, de commencer à résoudre les problèmes que nous dénonçons et affrontons depuis tant d'années. Cela n'est pas un problème pour le pouvoir, appuyé sur des couches sociales qui mettent en œuvre un séparatisme social en envoyant leurs chérubins à l'École privée, choyée.

Depuis deux ans, des enquêtes journalistiques ont illustré la gabegie financière, trop souvent au-delà des obligations légales, liée au financement public des établissements privés sous contrat. L'incongruité de la gestion de ce financement apparaît désormais clairement : publication des IPS (Indice de position sociale) en octobre 2022 démontrant les fortes disparités en termes de mixité sociale entre public et privé sous contrat ; rapport de la cour des comptes de juin 2023 sur le financement du privé sous contrat dénonçant le manque de contrôles, notamment sur l'utilisation de ces moyens ; révélation des dotations de moyens affectées aux établissements privés supérieures à celles du public. En septembre dernier, l'OCDE indique que les écoles privées bénéficient d'une plus grande part de fonds publics que la moyenne des pays de l'UE et de l'OCDE pour une même proportion d'élèves scolarisés.

Les politiques de soutien au privé sont malheureusement menées à de nombreux niveaux et échelons politiques, et le conseil départemental du Tarn n'y échappe pas : alors que les écoles, les collèges et les lycées voient de bien trop nombreux postes supprimés pour la rentrée de septembre 2026, le conseil départemental du Tarn vient de signer avec le diocèse d'Albi une convention triennale de près de 3 millions d'euros pour les 11 collèges sous contrat du département., allant plus loin que les obligations légales : kits de rentrée pour les 6e, chèque collégien, aide à la restauration scolaire (25 000 euros), opération « collège au cinéma », participation au conseil départemental de la jeunesse...

La FSU s'est toujours opposée au dualisme scolaire et à toutes les tentatives d'affaiblir le service public d'Éducation au profit du secteur privé. Elle réaffirme son exigence que les fonds publics ne financent que les écoles et établissements publics.

Pour une école réellement démocratique, laïque et émancipatrice, la FSU 81 porte un slogan très simple : l'argent public pour l'école publique !